
Rapport, présenté par Barère au nom du comité de salut public, relatif aux succès remportés en Vendée, et lecture de diverses lettres, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand. Rapport, présenté par Barère au nom du comité de salut public, relatif aux succès remportés en Vendée, et lecture de diverses lettres, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 210;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32027_t1_0210_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

« Que quatre commissaires pris dans son sein se rendront à l'ouverture des cours publics qui vont commencer le premier ventôse prochain, pour apprendre aux citoyens qui ont été appelés de toutes les parties de la République, par un arrêté du comité de salut public, du 14 pluviôse, à fabriquer, en trois décades, le salpêtre, la poudre et les canons. » (1)

Les commissaires nommés pour assister à l'ouverture des cours publics sont Charles Delacroix, Levasseur (de la Sarthe), Charlier et Granet (de Marseille) (2).

73

Le même rapporteur [BARÈRE] donne lecture de plusieurs dépêches, et rend compte des avantages remportés sur les rebelles de la Vendée par les troupes de la République.

Les généraux et les représentants du Peuple qui s'accordent dans le récit des mêmes faits, s'accordent également à dire qu'ils sont chaque jour exposés aux calomnies (3).

BARÈRE, au nom du comité de salut public. Citoyens, lorsque, il y a huit jours, je parlais encore ici de la Vendée, nos pressentiments étaient justes; on voulait essayer de rouvrir cette plaie de la république; on voulait intriguer contre des généraux décidés à la guérir radicalement; on voulait préconiser d'autres militaires; on voulait terrifier les faibles, accaparer les lâches, détourner notre attention des entreprises de l'étranger, relever l'intrigue, jouer à la hausse pour le gouvernement britannique, et faire diversion dans les frontières pour nous tourmenter dans l'intérieur.

Mais les deux représentants que vous avez envoyés ces jours derniers dans la Vendée ont vu les mêmes intrigues que nous avons dénoncées, ont remarqué les mêmes fautes que nous avons corrigées, et nous annoncent de nouveaux succès contre ces incorrigibles brigands. On balaie avec le canon le sol de la Vendée; on le purifie avec le feu, on trie sa population, on épure ses principes, on élabore l'esprit public, qui n'a été jusqu'à ce moment que l'esprit du fanatisme, de la rébellion et du royalisme. Les chefs périssent, des troupes mal armées disparaissent, et une administration révolutionnaire se prépare dans le comité pour être vigoureusement appliquée à ce pays rebelle.

Le comité ne vous parle de cette partie honteuse de la république que pour ne plus vous en parler pendant la campagne prochaine. Au moment où quatorze armées de républicains vont se précipiter sur les royaumes ennemis, le royaume de la Vendée doit avoir disparu avec ses armés et fidèles sujets. Préparons-nous à une

campagne audacieuse et forte; réunissons nos efforts, jamais la puissance d'un peuple ne fut à un aussi haut degré d'énergie et de grandeur.

Citoyens, vous avez reçu dans votre honorable et pénible mission le mandat d'une nation monarchisée et corrompue par dix-huit siècles d'habitudes, de préjugés et de tyrannie.

Vous avez hardiment jeté cette belle nation dans le creuset révolutionnaire: tous les brasiers sont allumés; vous avez pris l'engagement de la couler en république et de bâtir pour les siècles.

Que faut-il pour y parvenir? Point de transaction avec des traîtres; point de mesures faibles ou insuffisantes, point de mesures défensives; des attaques, des moyens offensifs, l'intérieur contenu, et surtout plus de Vendée (1).

Vive la République, s'écrie-t'on de toutes parts, au milieu des applaudissements (2).

Voici les nouvelles officielles :

[*Le g^{ral} Turreau, aux repr. près l'A. de l'Ouest, Nantes, 27 pluv. II*] (3)

Citoyens représentants les ordres que j'ai donnés aux divers chefs des colonnes chargées de poursuivre sans relâche le reste des brigands s'exécutent chaque jour avec plus d'activité: près de quinze cents de ces scélérats viennent de tomber sous les coups de la brave division commandée par le général Cordelier; il les a fait repentir d'avoir attaqué Beaupreau, où il était alors, comme ils l'ont fait d'être entrés dans Cholet.

A peine les avant-postes du général Cordelier furent attaqués que bientôt tous les soldats de sa division, se répandant en tirailleurs dans la campagne voisine, mirent les brigands dans la plus complète déroute. Ils jetaient leurs armes afin de mieux battre en retraite. Vous devez concevoir combien on en a tué pendant une fusillade qui a duré, sans discontinuer, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; les brigands étaient tellement serrés que plus de cent cinquante sont tombés dans la rivière d'Erde, et une grande quantité dans celle de Sangnere.

Cordelier ne s'est pas borné à cette victoire: le tiers de sa division, qui s'était porté du côté de la Poisevignière, a tué plus de sept cents hommes.

Le 26 du mois, ces coquins ont voulu encore se mesurer avec lui; mais il les a si bien frottés que le corps qu'il avait à combattre se trouve réduit à près de cinq cents hommes mal armés.

On ne saurait trop donner d'éloges à l'intrépidité des soldats du 74^e régiment; ils méritent le titre de républicains; c'est tout dire.

Je vous avais bien dit, citoyens représentants, qu'avec des officiers généraux instruits, des soldats courageux, je répondais de terminer la guerre de la Vendée, d'après les mesures que j'ai adoptées.

Je continue à mettre dans les opérations des divers chefs de colonne l'ensemble qui fait tom-

(1) P.V., XXXI, 366. Minute signée Barère (C.290, pl. 910, p. 21). Décret n° 8088. Reproduit dans *Mon.*, XIX, 509-10.

(2) Note non signée (C 290, pl. 910, p. 20). Mention dans *J. Lois*, n° 509.

(3) P.V., XXXI, 366.

(1) *Mon.*, XIX, 503; *Débats*, n° 517, 432.

(2) *Débats*, p. 433.

(3) *B^{iv}*, 30 pluv.; *Mon.*, XIX, 503; *C. univ.*, 1^{er} vent.; *F.S.P.*, n° 231; *J. Paris*, n° 416.